



étanchiété entre murs mitoyen

Par **adelelhajjej**, le **05/02/2017** à **21:00**

Bonjour à tous,

J'ai agrandi ma maison jusqu'au mur séparatif et j'ai laissé un espace et j'ai posé du polysthène.

je dépasse sa maison de 2 mètres

mon voisin refuse que je pose du plomb pour l'étanchiété, il demande à ce que une gouttière en zinc soit posé et l'écoulement d'eau ne soit pas sur sa toiture.

es ce qu'il le droit de refuser.

merci d'avance.

Par **morobar**, le **06/02/2017** à **09:23**

Bonjour,

Il a le droit de refuser tout surplomb de son bien.

La solution (qu'il vous suggère) c'est la gouttière nantaise, ce que tout le monde fait.

Vous n'avez aucun droit à rejeter chez lui vos eaux de ruissellement.